

N° 81-599-X au catalogue — Issue n° 009

ISSN : 1709-8661

ISBN : 978-1-100-99209-9

## Feuille d'information

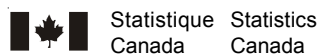
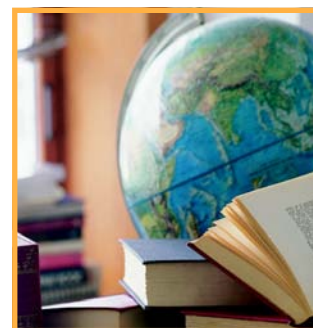
### Indicateurs de l'éducation au Canada

# Le ralentissement économique et le niveau de scolarité

Juin 2012

Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation  
Immeuble principal, Pièce 2001, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1-800-263-1136



Statistique Canada  
Statistics Canada



cmeC

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)  
Council of Ministers of Education, Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca) ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

### Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

### Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 81-599-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

© 2012 Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation

La permission est accordée à la reproduction non-commerciale à fins éducatives, exigeant une reconnaissance claire de la source. Autrement, il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation préalable du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, 95 St. Clair Ave. West, Suite 1106, Toronto, Ontario, M4V 1N6.

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Le ralentissement économique et le niveau de scolarité

Dans l'article précédent de cette série de feuillelets d'information, nous avons constaté que, en 2009, il y avait généralement un lien entre le niveau de scolarité et le taux d'emploi, tant au Canada que dans les autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)<sup>1</sup>. La période allant de 2008 à 2011 a été une période très instable sur le plan économique dans le monde et a été marquée au Canada par un ralentissement économique qui a commencé au quatrième trimestre de 2008 et a été suivie par une période de reprise apparente de la croissance de l'emploi après le troisième trimestre de 2009.

Le présent feuillelet d'information poursuit le travail visant à faire la lumière sur le lien entre le niveau d'études et la situation sur le marché du travail, en fournissant un bref aperçu de l'impact des changements économiques sur les individus selon leur niveau de scolarité, afin d'identifier les groupes qui ont été le plus affectés par le ralentissement économique et ceux qui ont le plus profité de la reprise<sup>2</sup>. Les données concernant le Canada et ses provinces et territoires pour la période allant de 2008 à 2011 sont tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada. (Pour de plus amples renseignements sur l'EPA, voir la section « À propos des données ».)

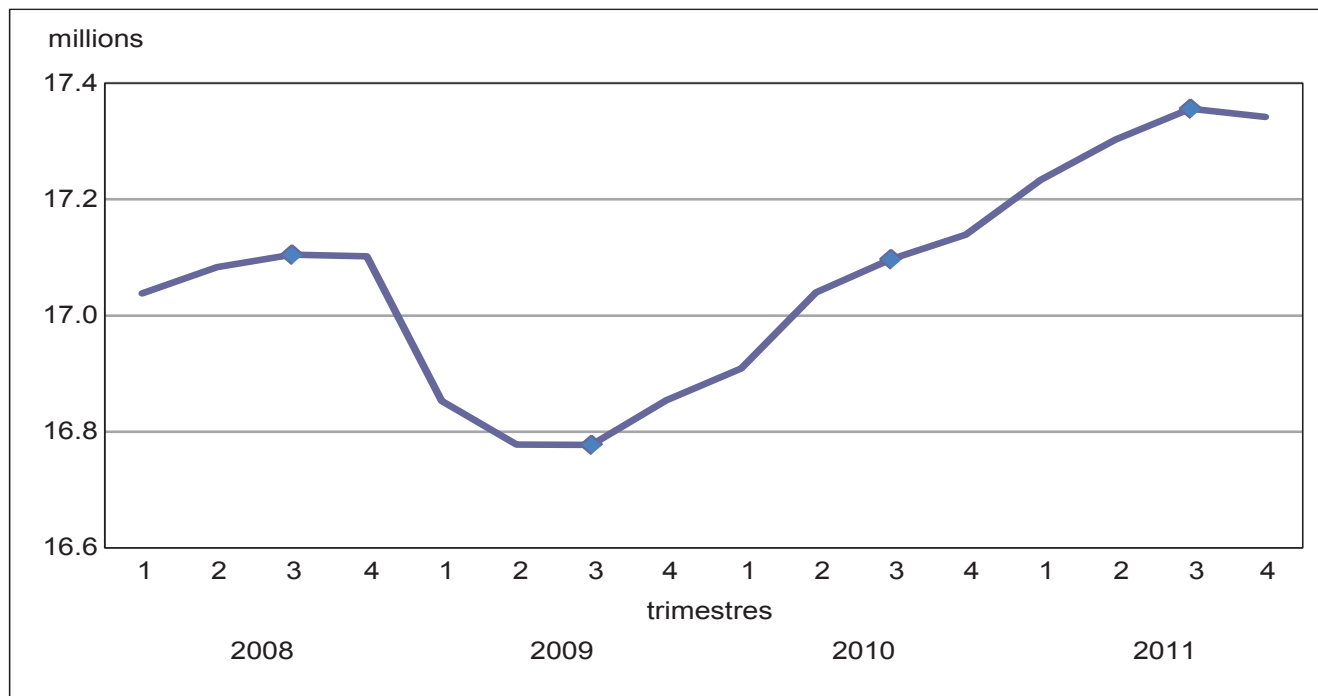
## Tendances globales de l'emploi entre 2008 et 2011

Même si la population canadienne n'a pas été à l'abri du ralentissement économique qui a frappé le monde en 2008, l'emploi a repris par la suite. Lors du troisième trimestre de 2008, 17,1 millions de personnes (données désaisonnalisées) étaient en emploi (graphique 1)<sup>3</sup>. En 2009, le nombre d'individus en emploi avait baissé de 1,9 %, pour atteindre son niveau le plus bas, à 16,8 millions. Puis le nombre d'individus en emploi a retrouvé, au troisième trimestre de 2010, le niveau qu'il avait avant le ralentissement et il a ensuite atteint un nouveau sommet au troisième trimestre de 2011, lors duquel 17,4 millions de personnes avaient un emploi. Le nombre de personnes en emploi au troisième trimestre de 2011 était de 1,5 % plus élevé qu'au troisième trimestre de 2008, le pic précédent observé au cours de la période couverte par ce feuillelet d'information.

1. Voir *Niveau de scolarité et emploi : le Canada dans un contexte international*, article n° 8 dans la série de feuillelets d'information sur les indicateurs pancanadiens de l'éducation, Statistique Canada, n° 81-599-X au catalogue, publié en février 2012.
2. Nous avons consulté, lors de la préparation de ce feuillelet d'information, les études suivantes, qui examinent la situation sur le marché du travail pour divers groupes démographiques en période de changement économique au Canada et dans d'autres pays : l'article « Repli de l'emploi au Canada » de Sébastien LaRochelle-Côté et Jason Gilmore, dans *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, n° 75-001-X au catalogue, décembre 2009; et le rapport *Tendances mondiales de l'emploi 2011*, de l'Organisation internationale du travail, disponible à [www.ilo.org](http://www.ilo.org).
3. Le nombre de personnes en emploi n'indique pas le nombre d'emplois occupés par chaque individu. Il n'indique pas non plus s'il s'agit d'emplois à temps partiel ou à temps complet et ne tient pas compte de la qualité des emplois.

## Graphique 1

Nombre de personnes en emploi, population âgée de 15 ans ou plus, par trimestre, données désaisonnalisées, Canada, 2008 à 2011



**Note :** Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Dans le reste de l'analyse, nous nous appuyons sur des données non désaisonnalisées correspondant à quatre moments bien particuliers, à savoir les troisièmes trimestres de 2008, de 2009, de 2010 et de 2011. Ces chiffres illustrent le pic avant le ralentissement au troisième trimestre (T3) de 2008, le creux lors du ralentissement au T3 de 2009, le retour du niveau d'emploi au pic précédant la récession au T3 de 2010 et le premier sommet au T3 de 2011. (Pour de plus amples renseignements sur l'utilisation des données désaisonnalisées et non désaisonnalisées, voir la section « À propos des données »)<sup>4</sup>.

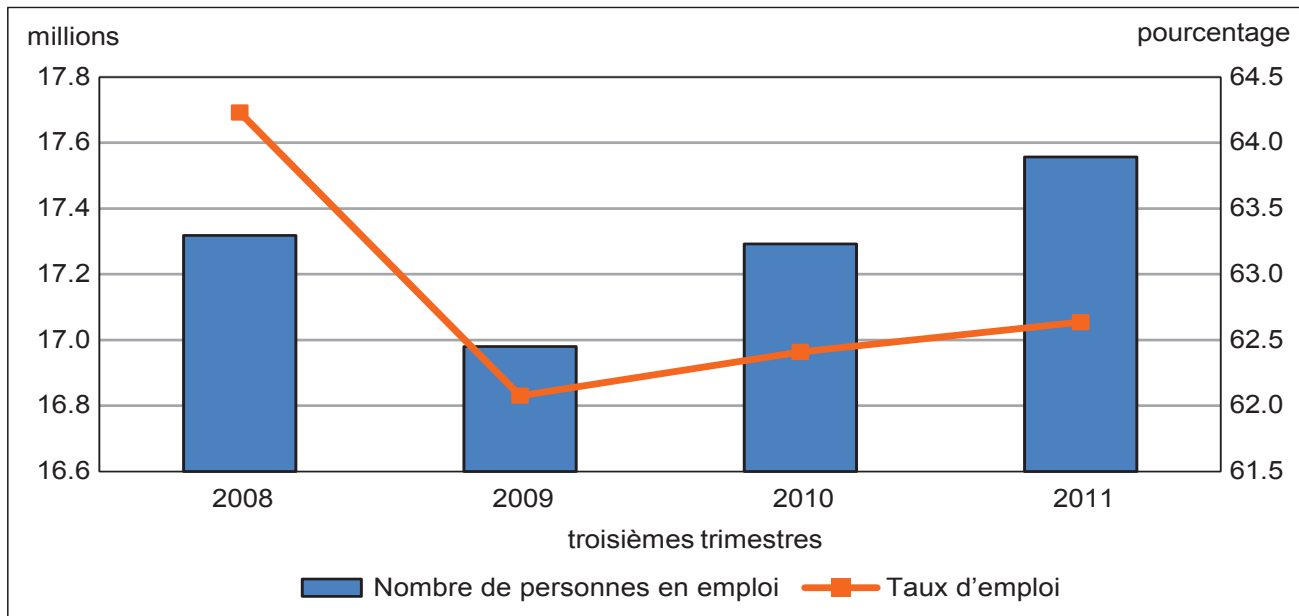
Même si le nombre de Canadiennes et de Canadiens en emploi a dépassé le niveau du pic précédant le ralentissement en 2011, le taux d'emploi est resté inférieur au taux enregistré en 2008<sup>5</sup>. En effet, en 2011, 62,6 % des Canadiennes et des Canadiens âgés de 15 ans ou plus étaient en emploi, ce qui est plus que le taux de 62,1 % enregistré en 2009 (au creux de la vague), mais moins que le taux d'emploi de 64,2 % en 2008 (au pic avant le ralentissement) (graphique 2). Entre 2008 et 2011, le nombre de personnes âgées de 15 ans ou plus en emploi a augmenté d'environ 239 000 (soit 1,4 %), tandis que la population de cet âge a augmenté de 1,1 million (soit 4 %) (graphiques 2 et 3). Pour retrouver le taux d'emploi d'avant la période de ralentissement (soit 64,2 % en 2008), il aurait fallu que le nombre de personnes ayant un emploi augmente de 686 000 personnes de plus que le niveau enregistré au troisième trimestre de 2008. Malgré le fait que l'emploi a augmenté à un taux plus élevé que le taux de croissance de la population depuis 2009 (c.-à-d. pendant la reprise), cette augmentation n'a pas été suffisante pour récupérer les pertes d'emploi subies pendant la récession et rattraper la croissance de la population.

4. À partir de ce point, le texte fera référence à ces points dans le temps seulement en terme de l'année, le troisième trimestre étant la référence pour chacune des années.

5. Le taux d'emploi représente le pourcentage de la population âgée de 15 ans ou plus qui a un emploi. Le taux d'emploi pour un groupe particulier est le nombre de personnes occupées dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population totale pour ce groupe.

**Graphique 2**

**Nombre de personnes en emploi et taux d'emploi, population âgée de 15 ans ou plus, troisièmes trimestres, données non désaisonnalisées, Canada, 2008 à 2011**



**Note:** Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

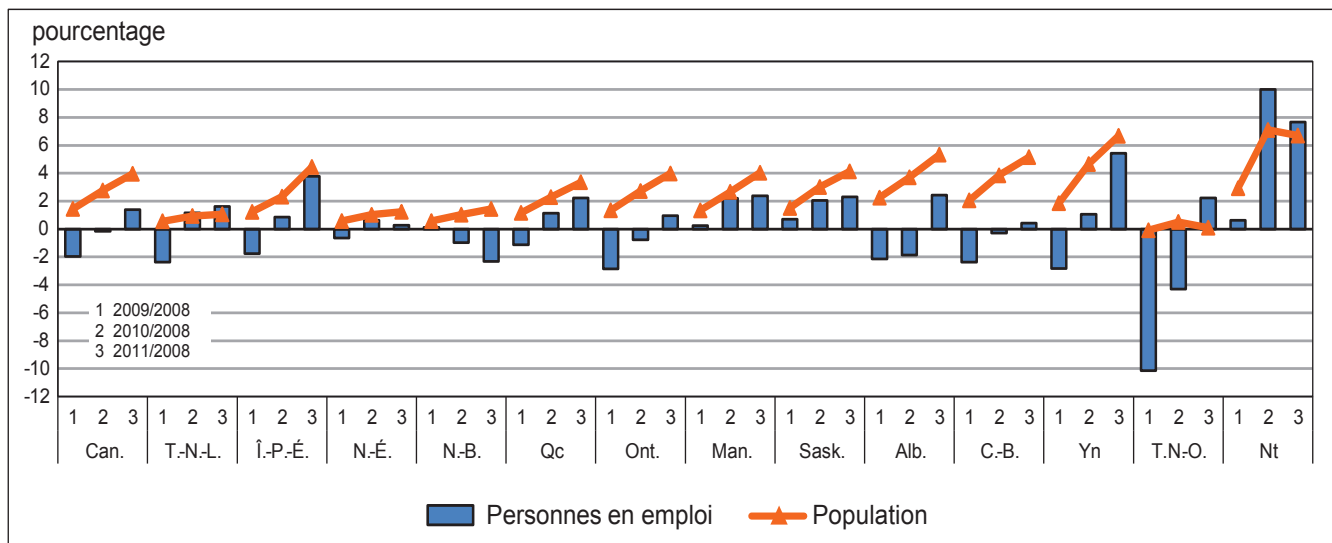
**Source:** Statistique Canada, Enquête sur la population active.

**Tendances globales de l'emploi pour les provinces et les territoires**

La tendance générale en matière d'emploi observée au Canada entre 2008 et 2011 se retrouve également dans la plupart des provinces et des territoires, à quelques différences près.

**Graphique 3**

**Changement en pourcentage dans le nombre de personnes en emploi et dans la population, population âgée de 15 ans ou plus, troisièmes trimestres, données non désaisonnalisées, Canada, provinces et territoires, 2008 à 2011**



**Note:** Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Le Nouveau-Brunswick est la seule province où les tendances en matière d'emploi sur cette période ont différé de celles enregistrées pour le Canada dans son ensemble. La baisse du nombre de personnes en emploi au Nouveau-Brunswick s'est produite plus tard; autrement dit, entre 2008 et 2009, le nombre de personnes occupées a été assez stable au Nouveau-Brunswick, alors qu'il baissait de 2 % dans l'ensemble du Canada (graphique 3). En 2010, en revanche, l'emploi avait baissé de 1 % par rapport à 2008 et, en 2011, il avait baissé de 2,3 % — à une période où l'emploi était en augmentation dans l'ensemble du Canada. La situation en Nouvelle-Écosse est aussi un peu différente des autres provinces dans la mesure où l'emploi a diminué entre 2010 et 2011, après avoir connu une augmentation entre 2009 et 2010<sup>6</sup>.

Pour ce qui est des tendances en matière d'emploi dans les Prairies, il y a eu certaines différences entre les provinces. Au Manitoba et en Saskatchewan, le marché du travail n'a pas subi de baisse du nombre de personnes en emploi entre 2008 et 2009, tandis que les chiffres de l'emploi ont baissé de 2,1 % en Alberta (graphique 3). En 2011, dans ces trois provinces, le nombre de personnes en emploi est cependant remonté à un niveau environ 2 % supérieur à ce qu'il était en 2008, comparativement à une augmentation de 1,4 % dans l'ensemble du Canada.

En dépit du fait que le nombre de personnes en emploi était plus élevé en 2011 qu'au moment du pic précédant le ralentissement de 2008 dans la plupart des provinces et des territoires, les taux d'emploi sont néanmoins demeurés inférieurs parce que cette augmentation n'a pas suffi à absorber la croissance de la population âgée de 15 ans ou plus. Les exceptions ont été Terre-Neuve-et-Labrador et les Territoires du Nord-Ouest, où les taux d'emploi étaient plus élevés en 2011 qu'en 2008. À Terre-Neuve-et-Labrador, le taux d'emploi plus élevé en 2011 correspond à une augmentation de 1,6 % du nombre de personnes en emploi par rapport à 2008, alors que la croissance de la population sur cette même période a été légèrement inférieure, à 1,1 %. Pour ce qui est du taux d'emploi proprement dit, 54,7 % de la population âgée de 15 ans ou plus à Terre-Neuve-et-Labrador était en emploi en 2011, comparativement à 54,4 % en 2008 (données non présentées). En dépit de cette augmentation, le taux d'emploi à Terre-Neuve-et-Labrador restait le plus faible au Canada en 2011. À cette date, les taux d'emploi les plus élevés se trouvaient dans les Territoires du Nord-Ouest (74,1 %), au Yukon (73,1 %) et en Alberta (70,5 %). Cela étant dit, les taux pour le Yukon et l'Alberta en 2011 étaient inférieurs aux taux enregistrés en 2008 (soit 74,0 et 72,5 %, respectivement) (données non présentées).

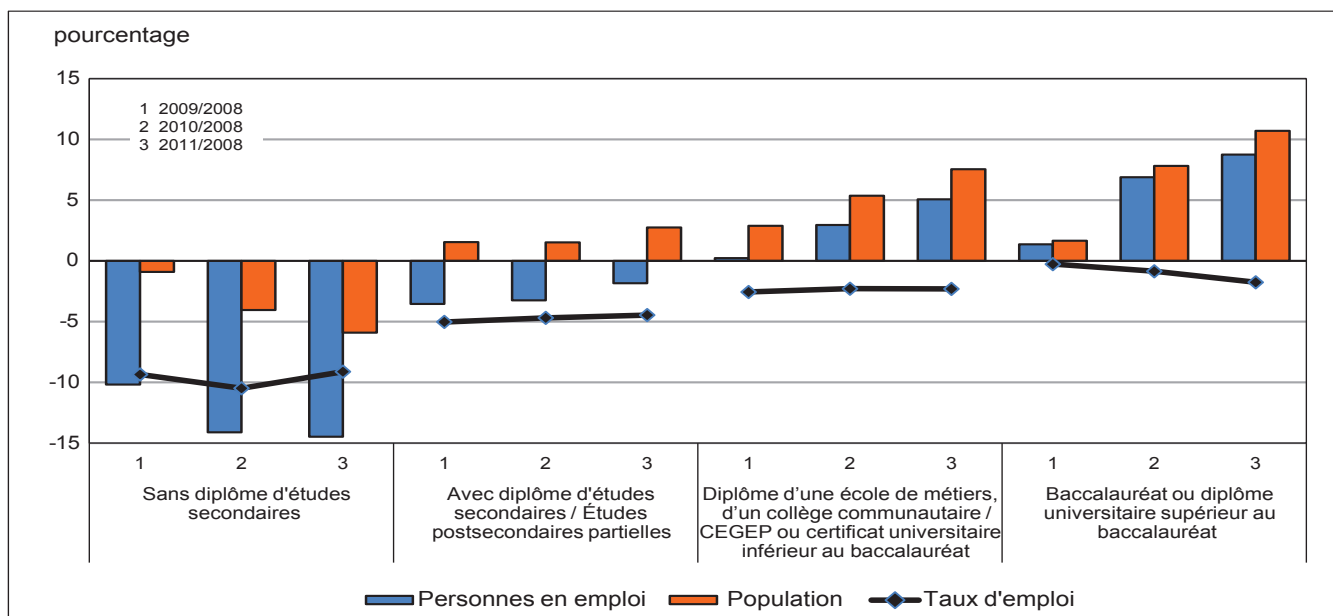
## **Tendances de l'emploi selon le niveau de scolarité**

Entre 2008 et 2009, la baisse observée au Canada dans le nombre d'individus en emploi correspond principalement à une baisse nette de l'emploi chez les personnes sans diplôme d'études secondaires. Pendant cette période, le nombre d'individus sans diplôme d'études secondaires qui avaient un emploi a baissé de 10,2 % (graphique 4, période 1, 2009/2008). Ceux qui détenaient un diplôme d'études secondaires ou qui avaient fait des études postsecondaires partielles ont également subi un impact négatif, puisque l'évolution nette de l'emploi équivaut à une baisse de 3,6 %. En revanche, les individus ayant fait des études postsecondaires (diplôme d'une école de métiers, d'un collège communautaire / Cégep ou certificat universitaire inférieur au baccalauréat; baccalauréat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat) ont connu des niveaux d'emploi plus stables (graphique 4, période 1, 2009/2008).

6. Au graphique 3, les barres indiquent le changement en pourcentage dans le nombre d'individus en emploi entre le troisième trimestre de l'année concernée et le T3 de 2008. Si on examine le changement entre deux barres adjacentes, on obtient des informations sur le changement dans le nombre de personnes en emploi entre deux trimestres qui se suivent dans la séquence (par exemple entre le T3 de 2009 et le T3 de 2010). C'est également le cas des lignes indiquant, dans le graphique 3, les tendances dans l'évolution de la population âgée de 15 ans ou plus.

## Graphique 4

Changement en pourcentage dans le nombre de personnes en emploi, la population et le taux d'emploi, population âgée de 15 ans ou plus, troisièmes trimestres, données non désaisonnalisées, selon le niveau d'éducation, Canada, 2008 à 2011



**Note:** Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur la population active.

En 2011, les niveaux d'emploi qui ont connu la plus forte hausse (en pourcentage) étaient ceux associés aux personnes ayant un baccalauréat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat; au deuxième rang venaient les personnes ayant un diplôme d'une école de métiers, d'un collège communautaire / Cégep ou certificat universitaire inférieur au baccalauréat (figure 4, 2011/2008). Si on compare ces chiffres à ceux de 2008, l'emploi avait augmenté de 8,8 % en 2011 pour les personnes ayant un baccalauréat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat, et de 5,1 % pour les personnes ayant un diplôme d'une école de métiers, d'un collège communautaire / Cégep ou certificat universitaire inférieur au baccalauréat. En 2011, le niveau d'emploi pour les personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou ayant fait des études postsecondaires partielles n'était pas parvenu à compenser les pertes subies lors de la récession, puisque le nombre de personnes en emploi détenant ce niveau d'éducation était 1,8 % inférieur au niveau enregistré en 2008. Au même moment, la population avec ce niveau d'éducation a continué de croître, même si cela s'est fait à un taux modéré (+2,7 %).

En 2011, le niveau d'emploi pour les personnes sans diplôme d'études secondaires était 14,5 % plus faible qu'en 2008. La situation sur le marché du travail pour ces personnes avec ce faible niveau d'éducation est restée mauvaise, même en période de reprise économique et en dépit de la diminution de la proportion de la population sans diplôme d'études secondaires. La population âgée de 15 ans ou plus au Canada ayant ce niveau d'éducation a en effet baissé de 5,9 % (graphique 4, 2011/2008).

La croissance de l'emploi chez les personnes ayant un baccalauréat ou un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat n'a pas suffi à compenser pour la croissance de la population ayant ce niveau d'éducation au Canada. Entre 2008 et 2011, le nombre de personnes ayant un baccalauréat ou un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat a augmenté de 10,7 % au Canada (graphique 4). Le taux d'emploi de ce groupe a subi une baisse de l'ordre de 1,3 point de pourcentage (passant de 75,0 % à 73,7 %) (données non présentées), et ce même si le nombre de personnes en emploi possédant ce niveau d'éducation a augmenté de 8,8 % sur la même période.

Le taux d'emploi des personnes ayant un diplôme d'une école de métiers, d'un collège communautaire / Cégep ou un certificat universitaire inférieur au baccalauréat a également baissé entre 2008 et 2011, puisqu'il est passé de 73,1 % à 71,4 %, en dépit de l'augmentation du nombre d'individus en emploi ayant ce niveau d'éducation (données non présentées).

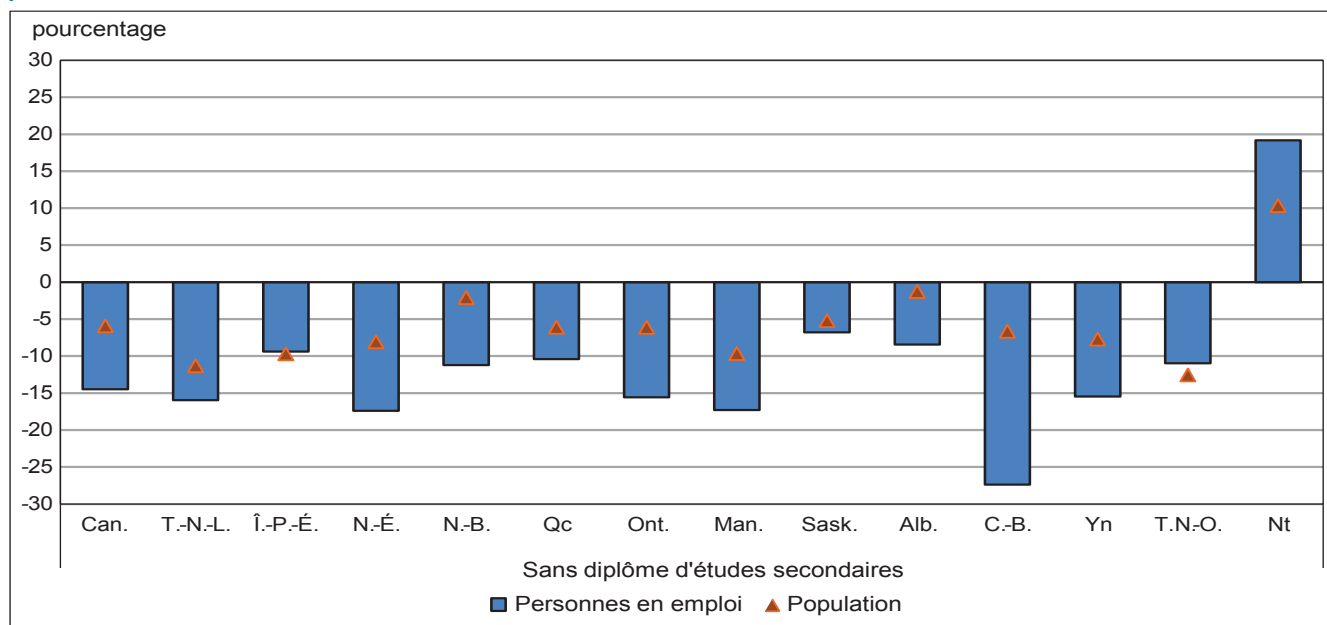
### Tendances de l'emploi selon le niveau de scolarité pour les provinces et les territoires

Dans l'ensemble des provinces et des territoires, l'emploi a chuté de façon substantielle et généralisée entre 2008 et 2011 chez les personnes ayant un faible niveau d'éducation, soit les personnes sans diplôme d'études secondaires. En 2011, le niveau d'emploi de ces individus était entre 6 et 10 % inférieur à celui enregistré avant la période de ralentissement (2008) dans plusieurs provinces/territoires (Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Québec, Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest) et entre 15 et 16 % à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, en Ontario, au Manitoba et au Yukon. En Colombie-Britannique, les niveaux d'emploi associés aux personnes de cette catégorie avaient diminué de plus du quart (27,4 %) par rapport à 2008 (graphique 5.1). Le Nunavut par contre, a été la seule province ou territoire au Canada où une augmentation du nombre d'individus sans diplôme d'études secondaires en emploi a été enregistrée entre 2008 et 2011 (augmentation de 19 %). (L'information au sujet des individus ayant un diplôme d'études secondaires ou des études postsecondaires partielle est présentée au graphique 5.2.)



**Graphique 5.1**

**Changement en pourcentage dans le nombre de personnes en emploi et dans la population, population âgée de 15 ans ou plus sans diplôme d'études secondaires, troisièmes trimestres, données non désaisonnalisées, Canada, provinces et territoires, 2008 à 2011**

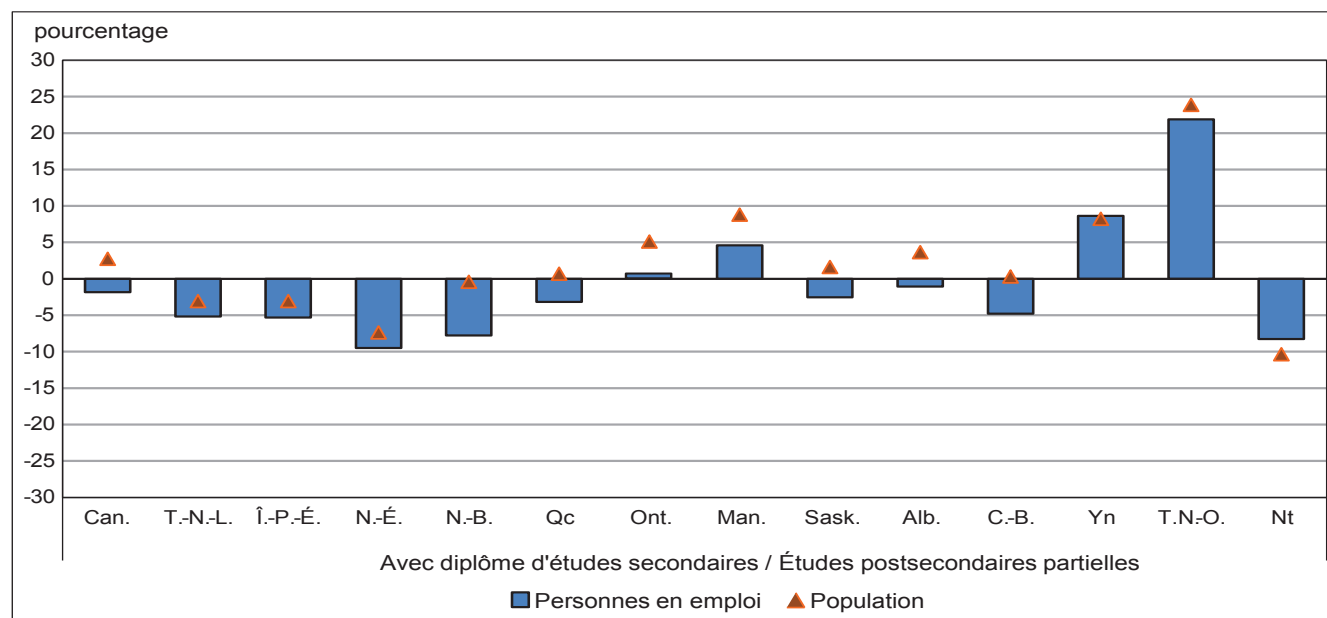


**Note:** Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur la population active.

**Graphique 5.2**

**Changement en pourcentage dans le nombre de personnes en emploi et dans la population, population âgée de 15 ans ou plus avec un diplôme d'études secondaires ou des études postsecondaires partielles, troisièmes trimestres, données non désaisonnalisées, Canada, provinces et territoires, 2008 à 2011**



**Note:** Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

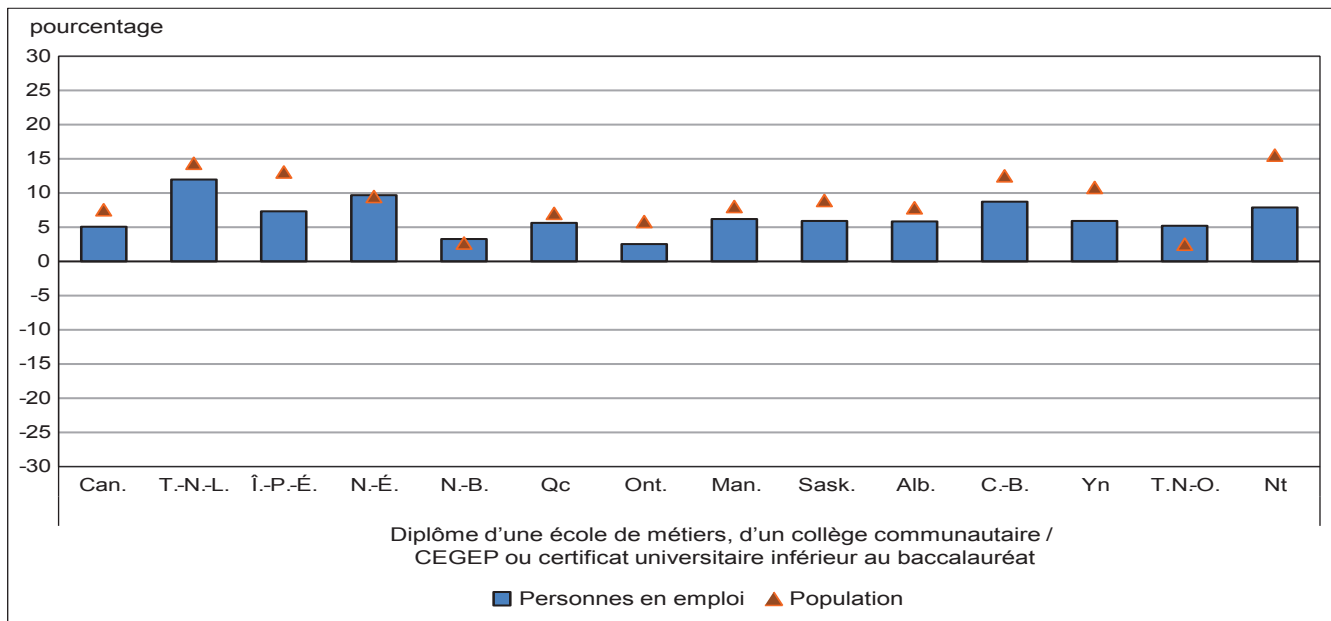
**Source:** Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Le nombre de personnes en emploi qui avaient terminé des études postsecondaires était plus élevé en 2011 qu'en 2008 dans presque toutes les provinces et tous les territoires. Au Nouveau-Brunswick et en Ontario, la croissance de l'emploi chez les personnes ayant un diplôme d'une école de métiers, d'un collège communautaire / Cégep, un certificat universitaire inférieur au baccalauréat ou un baccalauréat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat a été inférieure à celle enregistrée au Canada, de même que celle observée à Terre-Neuve-et-Labrador pour les personnes ayant un baccalauréat ou un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat (graphiques 5.3 et 5.4).

En plus de la baisse du niveau net de l'emploi pour les personnes sans diplôme d'études secondaires, la population âgée de 15 ans ou plus ayant ce niveau d'éducation a diminué dans l'ensemble des provinces entre 2008 et 2011, de 2 % (au Nouveau-Brunswick) à 11 % (à Terre-Neuve-et-Labrador); en Alberta, elle est restée relativement stable (baisse de 1,3 %) entre ces deux dates (graphique 5.1). En revanche, le nombre d'individus ayant achevé des études postsecondaires a augmenté plus rapidement que l'emploi pour les personnes de ce groupe. Le résultat net est que, dans la plupart des provinces, le taux d'emploi des personnes ayant un diplôme d'études postsecondaires a diminué (graphiques 5.3 et 5.4).

**Graphique 5.3**

**Changement en pourcentage dans le nombre de personnes en emploi et dans la population, population âgée de 15 ans ou plus avec un diplôme d'une école de métiers, d'un collège communautaire / CEGEP, un certificat universitaire inférieur au baccalauréat, troisièmes trimestres, données non désaisonnalisées, Canada, provinces et territoires, 2008 à 2011**

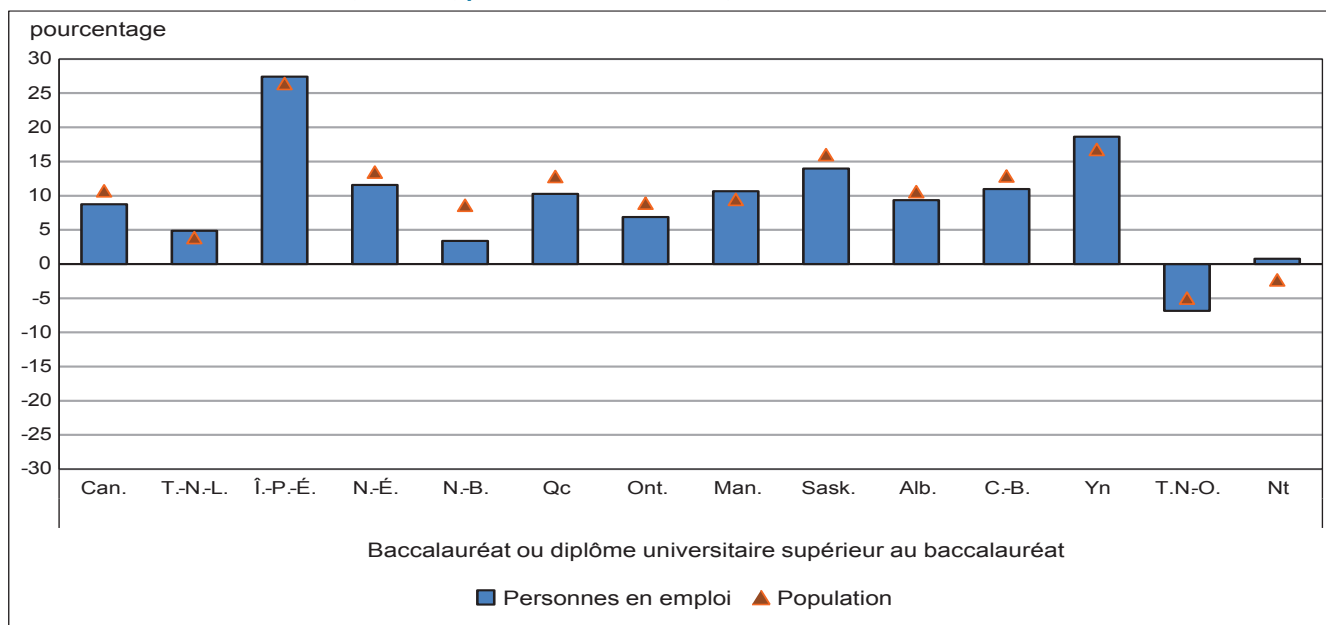


**Note:** Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur la population active.

**Graphique 5.4**

**Changement en pourcentage dans le nombre de personnes en emploi et dans la population, population âgée de 15 ans ou plus avec un baccalauréat ou un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat, troisièmes trimestres, données non désaisonnalisées, Canada, provinces et territoires, 2008 à 2011**



**Note:** Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active.

## Résumé

Pendant la période de ralentissement économique (2008 et 2009), la chute du nombre d'individus en emploi au Canada est en grande partie reliée aux pertes nettes d'emploi chez les personnes sans diplôme d'études secondaires. Les pertes d'emploi subies lors du ralentissement ont été moins importantes pour les personnes ayant fait des études postsecondaires et leur taux d'emploi a été moins affecté. En conséquence le nombre d'individus en emploi s'est redressé plus rapidement pour les personnes ayant fait des études postsecondaires que pour celles sans diplôme d'études postsecondaires en dépit de la poursuite de la croissance de la population de personnes ayant un diplôme d'études postsecondaires.

## À propos des données

Le présent feuillet d'information utilise des données concernant le Canada et les provinces et territoires qui sont tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) produite par Statistique Canada. L'EPA couvre les personnes au Canada qui sont âgées de 15 ans ou plus, mais n'inclut ni les personnes vivant dans les réserves des Autochtones, ni les détenues et détenus incarcérés, ni les membres à temps plein des forces armées. Les estimations de l'EPA pour le Canada sont calculées à partir des résultats de l'EPA dans les provinces; les résultats nationaux n'incluent pas les estimations pour les territoires.

Par ailleurs, comme le plan de sondage, la méthode de renouvellement de l'échantillon et les critères de fiabilité diffèrent de ceux des dix provinces, les estimations relatives aux territoires ne sont pas intégrées aux totaux provinciaux, mais sont plutôt calculées et présentées séparément dans le cadre de chacun des projets pilotes. Avec l'augmentation récente de la couverture au Nunavut (effectif au printemps 2009 et rétroactif à l'hiver 2008), l'échantillon pour les trois territoires est conçu de manière à être représentatif de la population en âge de travailler de chacun des territoires.

Les **personnes occupées** sont les personnes qui, au cours de la semaine de référence de l'EPA (qui est généralement la semaine incluant le 15<sup>e</sup> jour du mois) ont fait un travail quelconque rémunéré pour un employeur ou à leur propre compte (ce qui inclut les personnes qui ont fait un travail non rémunéré contribuant directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnel appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par lui) ou qui avaient un emploi, mais ont été absentes de cet emploi<sup>7</sup>.

Le **taux d'emploi** représente le pourcentage de la population âgée de 15 ans ou plus qui est occupé. Pour calculer le taux d'emploi d'un groupe ayant un niveau de scolarité particulier, on divise le nombre de personnes occupées par le nombre total de personnes de la population âgée de 15 ans ou plus ayant atteint le niveau de scolarité en question, et on multiplie ensuite ce quotient par 100.

Le **niveau de scolarité** décrit le niveau d'études le plus élevé atteint par la personne. Selon la classification de l'EPA, il y a cinq catégories :

**Personnes sans diplôme de fin d'études secondaires** : personnes n'ayant pas obtenu le diplôme de fin d'études secondaires.

**Personnes ayant le diplôme de fin d'études secondaires** : personnes ayant obtenu le diplôme de fin d'études secondaires. Au Québec, il s'agit des personnes ayant terminé la 5<sup>e</sup> secondaire. À Terre-Neuve-et-Labrador, il s'agit des personnes ayant terminé la quatrième année du secondaire.

**Personnes ayant fait des études postsecondaires partielles** : personnes ayant fait des études en vue d'obtenir un grade, un certificat (y compris dans le domaine des métiers) ou un diplôme dans un établissement éducatif (y compris les universités) au-delà du secondaire, mais sans terminer ces études.

**Personnes ayant un diplôme d'une école de métiers, d'un collège communautaire / cégep ou certificat universitaire inférieur au baccalauréat** : personnes ayant obtenu un certificat (y compris dans le domaine des métiers) ou un diplôme dans un établissement éducatif au-delà du secondaire. Ceci inclut les certificats obtenus dans les établissements professionnels, la formation à l'apprentissage, les collèges communautaires, les collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps) et les écoles de sciences infirmières. Ceci inclut également les certificats inférieurs au baccalauréat obtenus dans les universités.

**Personnes ayant un baccalauréat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat** : personnes ayant obtenu à l'université un baccalauréat ou un autre grade ou diplôme universitaire de niveau supérieur au baccalauréat.

Les données sur l'emploi au graphique 1 sont désaisonnalisées. Dans les séries de données désaisonnalisées, on a éliminé à l'aide de méthodes statistiques l'impact des variations saisonnières. On parle de variations saisonnières pour décrire les variations causées par des événements qui se produisent tous les ans (climat, congés, périodes de vacances, cycles liés aux récoltes, ventes au détail liées à des jours fériés comme Noël et Pâques, etc.). Ces corrections permettent de faire des comparaisons des données entre les différents mois ou trimestres. Comme les variations saisonnières se produisent en gros toujours aux mêmes moments de l'année, il est approprié d'utiliser des données qui n'ont pas été désaisonnalisées lorsqu'on veut comparer les données des mêmes trimestres ou des mêmes mois d'une année à l'autre. Les graphiques 2, 3, 4, 5.1, 5.2, 5.3 et 5.4 utilisent des données non désaisonnalisées, puisque les comparaisons sont faites entre les troisièmes trimestres des différentes années. Pour de plus amples renseignements sur la méthodologie des corrections en fonction des variations saisonnières dans les données sur la population active, veuillez consulter le *Guide de l'Enquête sur la population active* de Statistique Canada, n° 71-543-G au catalogue.

7. Les définitions des concepts relatifs à la population active utilisés dans ce feuillet d'information, y compris des niveaux de scolarité, sont tirées du *Guide de l'Enquête sur la population active* de Statistique Canada, n° 71-543-G au catalogue, mars 2011 (Section 3 : « Dictionnaire des concepts et des définitions »).

## Remerciements

Nous tenons à remercier de leur travail l'équipe du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) à Statistique Canada et le Secrétariat du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC) et à souligner l'aide des membres provinciaux/territoriaux du Comité de gestion stratégique du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, qui ont passé en revue l'ensemble des documents.